

La FIFA ne veut pas qu'on danse de joie devant sa télé

Le football déclenche en ce moment même de féroces passions, mais aussi la rapacité de la FIFA. Voici un fait-divers qui l'illustre, il est digne de figurer dans le célèbre Copyright Madness de Numerama... c'est à la fois drôle et consternant.

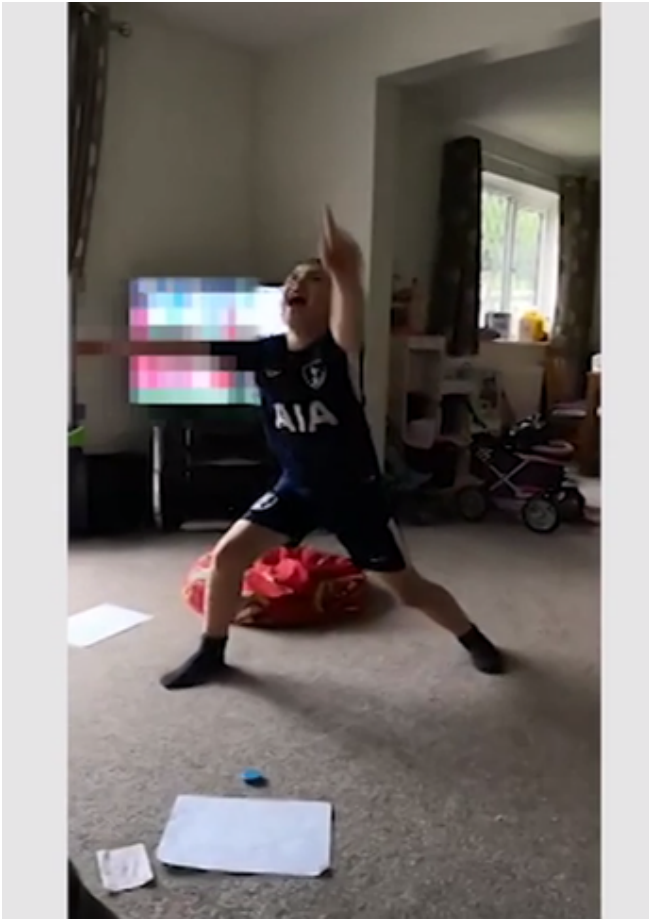
Danser devant sa télé ? Pas question, dit la FIFA

Source : FIFA Is Not Okay With Dancing In Front of the TV

Traduction Framalang : wyatt, simon, goofy

Nous voilà en pleine Coupe du monde de foot. Ça veut dire qu'on marque des buts. Et chaque but marqué donne lieu à une célébration enthousiaste. Voici par exemple une compilation (lien vers YouTube) de fans de football aux États-Unis qui fêtent un but de la dernière minute pendant la Coupe du monde de 2010. Ah, que de souvenirs.

Eh bien pourtant, la FIFA ne semble pas aimer que les fans de foot fêtent les victoires devant leur écran de télé. Cet organisme vient d'envoyer une mise en demeure de retrait pour une vidéo de 5 secondes montrant un petit garçon qui danse de joie dans le salon familial.



On distingue à l'arrière-plan l'écran de télévision dont l'image a été floutée depuis

Suite à un but marqué pendant le match Angleterre-Tunisie, Kathryn Conn a mis en ligne une vidéo de 5 secondes de son fils de 7 ans qui fête le but. Mrs Conn a expliqué que son fils est un « fan absolu des Spurs et qu'il voue littéralement un culte à Harry Kane, donc il s'est mis à danser de joie dans le salon. Malheureusement, la danse s'est déroulée devant l'écran de télévision qui diffusait encore le match. Et s'il y a une chose avec laquelle la FIFA ne rigole pas du tout, c'est bien leur copyright.

Mrs Conn raconte que le lendemain matin au réveil elle s'est rendu compte que la vidéo avait été supprimée de Twitter accompagnée d'un avertissement indiquant que c'était dû à une demande de retrait relative au DMCA (Digital Millennium

Copyright Act) venant de la FIFA, laquelle était apparemment très ennuyée qu'une image floue en arrière-plan d'une partie de football dans une vidéo de 5 secondes puisse influencer sur l'audience de l'événement sportif le plus attendu à la télé britannique en 2018.

Hmmm. un gamin qui danse dans une brève vidéo avec du matériel sous copyright en arrière-plan ? Nous espérons que ça ne prendra pas 10 ans de procédure comme dans l'affaire du bébé dansant pour que la FIFA en tire la leçon. La FIFA devrait respecter le fair use (usage raisonnable et acceptable) et respecter ses propres fans aussi...

- Voir la petite vidéo en question sur le site du Mirror
- (en anglais) L'EFF maintient son Hall of Shame (Mur de la honte) des demandes de retrait.